

Communiqué de presse
11 février 2025

Aux représentant-e-s des médias

Inauguration de la nouvelle halle de tennis du Bois-des-Frères

Les travaux de construction de la halle couverte permanente avec trois terrains de tennis en synthétique sont terminés. Trois courts extérieurs en terre battue artificielle ont aussi été créés. L'inauguration de ce nouvel équipement sportif a eu lieu ce jour en présence de Mme Perler et de Mme Barbey-Chappuis, conseillères administratives, de l'Association Régionale Genève Tennis, de Swiss Tennis et des autorités de Vernier.

Construit en 1987 par la Ville de Genève et situé sur la commune de Vernier, le centre sportif du Bois-des-Frères comprend une salle omnisports, deux terrains de football, une salle de gymnastique ainsi que le stade des Libellules avec ses deux terrains et six courts de tennis. Pour répondre aux besoins des joueuses et joueurs de tennis genevois (près de 9% de la population pratique ce sport à Genève, soit bien plus que la moyenne helvétique), la zone consacrée au tennis a été complètement restructurée.

Permettre le jeu en toute saison

Réalisée grâce au vote d'un crédit de 12'355'100 francs net par le Conseil municipal, avec l'appui financier de 1 million de francs de l'Association régionale Genève tennis (ARG), la nouvelle halle permanente est implantée à proximité des deux autres bâtiments du centre sportif du Bois-des-Frères. Elle abrite désormais trois terrains couverts pour permettre le jeu en toute saison. A l'intérieur, des tribunes escamotables offrent 220 places et 30 places supplémentaires pour fauteuils roulants. Elle est également équipée de sanitaires à disposition des utilisatrices et des utilisateurs, et d'une salle de conférence réservée aux clubs.

A l'extérieur, une placette a été créée qui sert d'accès à la halle de tennis et d'espace de distribution des différents sites. L'accessibilité universelle est assurée pour toute la nouvelle aire sportive. Installés dans la continuité de la halle, trois terrains extérieurs avec des gradins ont été construits en terre battue artificielle, une surface praticable par tous les temps.

Pour Frédérique Perler, conseillère administrative en charge du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité « ces travaux très attendus par les sportives et sportifs ont également été l'occasion d'aménager de nouveaux espaces extérieurs agréables et calmes, et de garantir un accès confortable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur aux personnes à mobilité réduite ».

« Cette nouvelle halle couverte de tennis au Centre sportif du Bois-des-Frères offre des conditions de jeu et d'entraînement qui répondent aux besoins des clubs genevois et de la relève tennistique, plus généralement cette construction s'inscrit dans le programme de rénovation des infrastructures sportives de la Ville avec des investissements de 161 millions déjà réalisés pendant cette législature »,

souligne la conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis en charge du Département de la sécurité et des sports.

« L'enthousiasme de Genève pour le tennis est connu dans toute la Suisse. Je suis vraiment heureux de découvrir ces magnifiques infrastructures qui profiteront à tous les types de joueuses et joueurs, tant les sportives et sportifs occasionnels que les compétiteur-trice-s, ce qui permettra de consolider encore la pratique du tennis dans le canton », s'est réjoui René Stammbach, président de Swiss Tennis, qui s'est déplacé à Genève pour l'occasion.

Les atouts de cette nouvelle halle ont également été relevés par Filippo Veglio, président de l'Association Régionale Genève Tennis (ARGT). « Cette infrastructure aidera notre association à renforcer son concept de relève et d'éclosion des jeunes talents, mais aussi à organiser davantage de tournois, d'entraînements et d'activités tennistiques, en complémentarité avec les clubs. Nous remercions chaleureusement la Ville de Genève pour ce partenariat gagnant-gagnant. »

Transition énergétique et plus-values pour la biodiversité

Le nouveau bâtiment atteint le standard de Très Haute Performance Énergétique (THPE) – 2000 W. Pour son chauffage, il est raccordé au réseau de chauffage à distance GeniTerre des SIG, qui utilise à plus de 50% des énergies renouvelables.

Le système de chauffage repose sur des aérothermes installés en toiture. Ces appareils récupèrent et diffusent la chaleur, tout en assurant une ventilation optimale avec un apport en air frais adapté aux besoins. Ce système permet d'obtenir un confort thermique adapté à la pratique du tennis.

La toiture de la halle se distingue par son installation solaire photovoltaïque de 898 m², qui complète celle de la salle de gymnastique du chemin de l'Écu 35, mise en service en 2004. Ensemble, ces installations permettront une autoconsommation d'électricité à hauteur d'environ 50 %. L'installation solaire est combinée à une végétalisation. En plus d'améliorer l'isolation thermique, elle contribue également à la rétention des eaux et à la biodiversité, renforçant ainsi la durabilité du bâtiment.

Un accent a été porté sur les toitures basses pour favoriser tant la faune que la flore indigène par la création de micro-habitats et l'utilisation de matériaux locaux.

Toujours dans une démarche durable, la Ville a également tiré parti de la présence d'un réservoir d'eau situé en face de la salle de gymnastique. Ce dispositif a été repensé pour permettre le stockage des eaux de pluie. L'eau collectée est ainsi utilisée pour l'arrosage des espaces verts autour de la halle de tennis et mis à disposition du service des espaces verts (SEVE).

Aménagements extérieurs

Le projet concerne également les aménagements extérieurs. Vingt-quatre nouveaux arbres ont été plantés (10 essences sont présentes sur le site), notamment sur la place située entre la halle de tennis et la salle d'agrès, qui permettra aux utilisatrices et utilisateurs de se tenir en toute tranquillité à l'écart du trafic du chemin de l'Ecu.

Contacts et information :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Anaïs Balabazan – Déléguée à l'information et la communication
022 418 20 53 – anais.balabazan@geneve.ch

Département de la sécurité et des sports

M. Cédric Waelti, conseiller de direction en charge de la communication
079 596 19 79 – cedric.waelti@geneve.ch